



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **10 décembre 2015**

Délibération n° 2015-0862

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Autorisation d'engager et de mandater les dépenses annuelles d'investissement (hors autorisations de programme) avant vote du budget primitif 2016 - Exercice 2016 - Tous budgets

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction des finances

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Brumm

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 24 novembre 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : lundi 14 décembre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, MM. George, Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beauteemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havad, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moreton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Bernard (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Belaziz (pouvoir à M. Kabalo), MM. Boudot (pouvoir à M. Casola), Buffet (pouvoir à M. Barret), Denis (pouvoir à Mme Frier), Mme Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Fenech (pouvoir à Mme Balas), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Gascon (pouvoir à Mme Corsale), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mme Servien (pouvoir à M. Diamantidis), M. Sturla (pouvoir à M. Lebuhotel).

Conseil du 10 décembre 2015**Délibération n° 2015-0862**

commission principale :	finances, institutions, ressources et organisation territoriale
objet :	Autorisation d'engager et de mandater les dépenses annuelles d'investissement (hors autorisations de programme) avant vote du budget primitif 2016 - Exercice 2016 - Tous budgets
service :	Direction générale déléguée aux ressources - Direction des finances

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 novembre 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) permet à l'exécutif d'une collectivité territoriale, jusqu'à l'adoption du budget primitif et sur autorisation de l'organe délibérant, d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement annuelles (hors autorisations de programme) dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Le budget primitif 2016 de la Métropole de Lyon sera soumis au vote du Conseil dans le courant du 1er trimestre 2016.

Afin de favoriser la continuité du service public, il est proposé de faire application de cet article pour les budgets métropolitains suivants et à hauteur de :

Budget	Chapitre	Désignation chapitre	Autorisation avant vote du budget primitif 2016 (en €)
budget principal	10	dotations, fonds divers et réserves (versements taxe locale d'équipement, taxe d'aménagement et FCTVA)	688 000
	16	emprunts et dettes assimilées (remboursements de dépôts et cautionnements)	20 000
	27	autres immobilisations financières (créances sur cessions foncières notamment)	5 050 000
	Total		5 758 000
budget annexe de l'assainissement	16	emprunts et dettes assimilées (remboursements de dépôts et cautionnements)	940
	Total		940
budget annexe des eaux	16	emprunts et dettes assimilées (remboursements de dépôts et cautionnements)	180
	Total		180
budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe	27	autres immobilisations financières (créances sur cessions foncières notamment)	840 000
	Total		840 000
budget annexe du réseau chaleur	27	autres immobilisations financières (mise en dépôts et cautionnements)	110
	Total		110

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission finances, institutions, ressources et organisation territoriale ;

DELIBERE

1° - Autorise monsieur le Président, en application de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), à engager, liquider et mandater les dépenses annuelles d'investissement (hors autorisations de programme) telles que détaillées ci-dessus, avant le vote des budgets primitifs 2016 concernés.

2° - Dit que les crédits détaillés ci-dessus seront inscrits aux budgets concernés lors de leur adoption.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 14 décembre 2015.